# L'assurance vie pour les non-résidents



Saviez-vous que vos clients non-résidents pourraient être admissibles à une couverture d'assurance vie allant jusqu'à 500 000\$ \*?

## Qui peut-on aider?

- Les réfugiés au sens de la Convention
- Les aides familiaux ou bonnes d'enfants
- Les immigrants détenant un permis de travail à temps plein d'un an
- Permis de travail ouvert
- Les étudiants
- Les médecins
- Les investisseurs, entrepreneurs et travailleurs autonomes
- Les immigrants admis (ou résidents permanents)

#### \*Des restrictions s'appliquent.

## Produits disponibles

- FlexTerm
- FlexOptions
- Assurance Sans Examen Médical
- ParPlus
- Option Jeunesse
- Protection Or
- Protection Totale
- Essentiel
- Avenant maladies graves (disponible sur FlexTerm, FlexOptions, Option Jeunesse et ParPlus)



# Comment exploiter ce nouveau marché?

- Cherchez à en apprendre davantage sur les cultures visées
- Appuyez des activités communautaires
- Sensibilisez vos clients aux bienfaits de l'assurance vie
- Explorez les options d'assurance qui leur conviennent
- Placez de la publicité Dans les journaux, dépliants et sur les babillards allophones
- Demandez des noms de clients potentiels
- Utilisez les outils marketing disponibles d'Assomption Vie

LE CANADA ACCUEILLE ENVIRON 250 000 IMMIGRANTS CHAQUE ANNÉE.

Communiquez avec l'un de nos directeurs développement des affaires pour en apprendre davantage!

Visitez-nous en ligne au coindurep.ca